

Funéraire : trente ans après la loi "Sueur", quel bilan tirer ?

Publication : mercredi 28 septembre 2022 12:08

La Gazette, 28 septembre 2022

POMPES FUNÈRES

Funéraire : trente ans après la loi « Sueur », quel bilan tirer ?

Sarah Boucau | Actu experts événement édité | France | Publié le 28/09/2022

Professionnels du funéraire, associations d'usagers et représentants de l'Etat se sont réunis, le 12 septembre, au Sénat pour tirer les enseignements de la loi dite "Sueur", ouvrant les pompes funèbres à la concurrence, et souligner les points à améliorer. Dans l'ensemble, la réforme et celles qui en ont découlé ont été applaudies par le secteur.



De la loi « Sueur »